



LE PETIT SAINT PÉROIS



Le mot du Maire

L'avenir des communes est en danger.

Beaucoup d'entre vous se sont inquiétés de voir les panneaux d'entrée de la Commune barrés d'un crêpe noir. Cette manifestation a été faite suite à la demande de l'Association des Maires de France contre le projet de la Réforme Territoriale imposée par l'état et qui confère aux communautés de communes toutes les compétences, dépillant ainsi le Maire et le Conseil Municipal de tous les pouvoirs et détruisant de ce fait le service de proximité. À qui vous adresserez-vous demain quand la commune sera représentée par un seul élu, sans pouvoir, noyé dans une communauté de communes de plus de 20.000 habitants ?

De même, en début d'année et dans l'édition du dernier « Petit St Pérois », je dénonçais avec insistance le montant de la Péréquation Horizontale versée par la commune de ST Père (vos impôts) à l'état. J'étais bien loin du compte en vous annonçant la somme de 22.000 euros pour 2015 puisque celle-ci s'élève au final à 27.000 euros et que l'on nous annonce que la note sera encore plus sévère en 2016. Alors pour économiser cette somme, ne faut-il pas mieux mettre les communes en déficit puisque l'état préfère punir celles qui gèrent leur budget au mieux et récompense les autres qui laissent filer leurs déficits ?

Cet argent prélevé plus les dotations de l'état en baisse constante grèvent le budget d'une manière conséquente et ne nous permettent plus de répondre favorablement aux aménagements communaux que vous êtes en droit d'attendre de notre part. La solution est pourtant simple d'après l'état : augmenter les taxes communales mais nous nous refusons à le faire.

Face à ces problèmes importants et l'assassinat programmé des mairies par l'état, l'été sera chaud chez les Maires de France, et je serai de ceux qui défendront les communes et le service de proximité ; sujets plus préoccupants et inquiétants que les petites polémiques dans lesquelles certains veulent me conduire et qui relèvent, plus des histoires de récréations scolaires et de chamailleries de bacs à sable.

Bonnes vacances à tous.

P. Foulon

Sommaire

Page 1 : Le mot du Maire - L'édito

Page 2 : L'école municipale V.Meunier

Page 3 : Ecole - L'aide aux devoirs - Animation communale
- Bibliothèque

Page 4 et 5 : Retour sur les derniers événements

Page 6 : « Saint Père d'antan »

Page 7 : Événements à venir - Quizz

Page 8 : Les nouvelles du conseil municipal - SICTOM - Agenda



L'édito

Il est facile de critiquer ce que font les autres mais il est beaucoup plus difficile de le faire. Cette locution proverbiale a été imaginée en 1732 par Philippe Néricault, auteur et comédien dont le nom de scène était Des-touches. La version originale de l'expression était : "la critique est aisée et l'art est difficile". En tant qu'auteur, il n'a pas laissé de souvenirs réellement impérissables sauf pour trois de ses citations, toujours très utilisées à notre époque : celle dont nous venons de parler, "les absents ont toujours tort" et "chassez le naturel, il revient au galop". Les proverbes sont toujours plein de bon sens, à chacun de nous de les méditer, sans oublier celui des enfants "c'est celui qui dit qui est". Sans nul doute, après tout cela, nous trouverons que la vie dans notre jolie commune bien fleurie est douce et ne manque pas d'attraits.



Notre aventure 2015 !

Nous sommes toujours une école coopérative, c'est à dire que nous partageons les tâches et que nous travaillons avec des plans de travail. Nous gérons aussi la coopérative de l'école et nous vendons par exemple des gâteaux et des petits pains au chocolat à nos «vendredis gourmands».

Cette année, nous avons travaillé sur le thème du monde. Chaque classe a étudié les continents et nous avons appris à nous repérer sur un planisphère. Même les petits de maternelles ont cherché comment était la Terre pour participer au projet de l'école.

D'abord, nous avons organisé une exposition en décembre. Comme chaque année, les grands ont appris des informations pour recevoir le public et expliquer les panneaux que nous avons affichés. Il y a eu beaucoup de monde après le spectacle de l'animation avec Sandrine. C'était le vendredi de la sortie de décembre.

Après les vacances, nous avons étudié plus précisément les continents, la répartition de la population du monde, les climats et les grands fleuves.

Nous avons aussi préparé notre classe de découverte. Cette année, tout le monde est parti : les petits de maternelle sont allés deux jours au zoo de Beauval au mois de février.



Les grands du CP au CM2 sont allés en Belgique, dans un centre à Spa. Ils ont visité Spa et Bruxelles, en Belgique, Aix la chapelle en Allemagne et la région de Bérinzenne, qui donne beaucoup de sources. (Nous en avons goûté, et certaines sont chaudes, d'autres sentent le soufre).

A Spa, nous avons aussi visité une exposition de tableaux de Miro et Picasso et un musée sur la forêt.

Après cette semaine, les CP et les CE1 sont passés par la ville médiévale de Provins, puis sont rentrés à ST Père en car. Les CE2, CM1 et CM2 ont visité Verdun, puis sont allés au lac du Der, pour comprendre le lac, son histoire et son utilité.



A partir de là, ils ont retrouvé leurs vélos pour rentrer à bicyclette en 6 jours, en pédalant entre 40 et 50 km par jour. En arrivant, le vendredi 24 avril, les parents ont fait une haie d'honneur et nous ont applaudis: nous étions très fiers de notre aventure !



Pour expliquer ce que nous avons appris, nous avons alors rédigé un numéro spécial de notre journal d'école, et préparé un grand spectacle que nous avons joué le vendredi 26 juin à l'Espace Blareau à Sully. Vous pouvez aussi nous poser des questions à l'école (ecolestpere@wanadoo.fr); nous serons très heureux de vous répondre !

Pour tous les coopérateurs,

Tessa, John et Alexis



Encore une année bien remplie, aux projets denses et riches !

Tous les enfants ont pu profiter d'une classe de découverte, de la petite section au CM2, le spectacle de fin d'année a encore rassemblé, notre exposition «interactive» de décembre a connu un succès certain, d'autant qu'elle était couplée au spectacle de l'animation méridienne et au marché de Noël de l'école... Autant de moments forts qui rappellent le sens donné à nos actions : si les difficultés s'accumulent, si les réformes pour l'école ne font pas l'unanimité, si les problèmes de société ne facilitent pas l'éducation de nos enfants, nous tentons de rester disponibles, cohérents et d'offrir aux enfants qui nous sont confiés une instruction sensée, un savoir utile, des savoir-faire concrets et

une vision de la démocratie propre à prendre en main le monde demain, ouvert et pacifique, le leur...

Nous tenterons de continuer sur cette voie, l'ouverture d'une sixième classe (heureuse nouvelle !) nous permettant de faire baisser les effectifs dans chaque niveau dès la rentrée scolaire prochaine.

Que tous les acteurs et les amis de l'école (de la municipalité aux parents, en passant par les accompagnateurs d'un jour, les associations locales et les abonnés à notre journal, entres autres ...) soient ici remerciés pour leur aide qui nous a permis d'offrir à tous les enfants de nouveaux projets éducatifs qui laisseront, nous le pensons, beaucoup de souvenirs culturels et sportifs, base de l'envie d'apprendre, de la culture et du bien être, donc du succès scolaire !

l'équipe éducative



L'aide aux devoirs

Encore une année scolaire qui s'achève avec les progrès des enfants qui nous sont confiés comme récompenses. Cette année deux nouvelles bénévoles se sont jointes à l'équipe ; cependant nous sommes toujours à la recherche de personnes pour améliorer l'accompagnement des enfants de l'aide aux devoirs.

Si vous êtes tenté de partager des moments stu-

dieux et très enrichissants auprès d'enfants de classes de CP au CM2 à partir d'octobre 2015 ; n'hésitez pas et contactez la mairie, au 02 38 36 21 84, qui vous mettra en relation avec les responsables de l'aide aux devoirs. Encore un grand merci à toutes les bénévoles pour leur disponibilité et leur enthousiasme.

Yvette Bouchard & Nathalie Thibault



Animation communale

Des ateliers manuels furent proposés aux enfants pendant les vacances de Printemps, encadrés par l'animatrice municipale Sandrine.

- Mardi 28/04, un atelier en vue des "vacances estivales" : décoration de sacs en tissu et de porte monnaie. Ces petits souvenirs de compagnie serviront

pour les vacances !

- Jeudi 30/04, les enfants ont pu confectionner des objets en bois : plaques de porte et petits cadres photos. Peinture, paillettes, gommettes,...étaient de sortie.



Bibliothèque

Jeudi 25/06, la bibliothèque a accueilli dans le cadre du "café lecteur" Christelle Carine Félix, un jeune auteur qui vient de faire paraître son histoire : "Ma greffe, mon espoir".

Lundi 29/06, place aux "très jeunes lecteurs" : nos bambins accompagnés des mamans ou des nounous sont venus se divertir à la bibliothèque pour le rendez-vous des "bébés lecteurs" : le thème choisi était la mer et les poissons, un petit avant goût des vacances !



Les horaires d'été de la bibliothèque

(à partir du 7 juillet)

- **Mardi** 9h/12h 14h30/17h15
- **Jeudi** 9h30/12h 14h30/17h15

Fermeture annuelle du Lundi 10 août au Vendredi 28 août
Réouverture le lundi 31/08/2015

Retour sur quelques évènements



Vide greniers et foire artisanale

C'est encore sous la pluie que s'est déroulé le vide-



greniers et la foire artisanale du mois d'avril. Les exposants ont été peu

nombreux, mais les « pensionnaires » de la salle polyvalente ont pu faire admirer leurs talents, y compris l'association « De la plume aux ciseaux ».



nombreux, mais les « pensionnaires » de la salle polyvalente ont pu faire admirer leurs talents, y compris l'association « De la plume aux ciseaux ».



Défilé du 8 mai

Comme à l'accoutumée, c'est la société musicale de Sully sur Loire qui nous a accompagnés, sous un soleil radieux, pour célébrer la cérémonie du 08 mai.



Course cycliste (vendredi 29 mai)



revenue à Laurent FOURNIER de l'A.S.C.O. À signaler que la course a été perturbée par le geste lâche d'un imbécile qui a jeté une poignée de pointes



sur le circuit occasionnant de multiples crevaisons (dont certains enfants de l'école et leur directeur).

Les récompenses et le vin d honneur ont permis de clôturer cette animation locale organisée grâce à Saint Père En Fête et la Municipalité.

Merci à tous pour cette organisation

Prix cycliste U.F.O.L.E.P. de Saint Père sur Loire disputé sous une température agréable, le peloton de 34 coureurs s'est élané pour 38 tours de circuit. Le départ a été donné par Alison DARGENT MISS St Père assistée de Patrick FOULON Maire de la commune. La course a été précédée de 19 enfants de l'école communale accompagnés de leur directeur. Très disputée, grâce aux lots offerts par les sponsors, la victoire est



L'éducation canine St Péroise

Comme il est de coutume maintenant chaque année, l'Éducation Canine Saint Péroise a organisé une opération « porte ouverte » le samedi 13 juin. Cette manifestation a permis aux propriétaires de chiens de découvrir les méthodes d'éducation adaptées à toutes les races. Tous les présents ont pu également assister à diverses démonstrations sur le terrain du

club. Nous vous rappelons que les cours ont lieu le samedi de 14h30 à 16h30 sur le terrain de « Plaisance ». Ces entrainements permettent à certains membres du club de bien, voire très bien, figurer dans les différents concours nationaux. BRAVO à tous.



Retour sur quelques évènements (suite)



La Guinguette



La présidente Monique LUCAS a inauguré, cette année, sa première guinguette sur le terrain des bords de Loire, elle n'avait connu jusqu'à maintenant que des guinguettes dans la salle polyvalente. « Aujourd'hui, je peux enfin parler d'une guinguette qui se déroule à l'extérieur et franchement, il n'y a pas photo au niveau de l'ambiance... que du bonheur. » déclare-t-elle. Le lendemain de la Saint Pierre s'est déroulée la deuxième de la saison et là encore le temps a été de la partie. Souhaitons à cette association, qui fait connaître la commune dans toute la région, que ce succès continue pendant toute la période estivale.



La fête de la Saint Pierre



Le vide greniers sous le soleil.



Le feu d'artifice



Le stand maquillage



Le coin buvette et la structure gonflable très fréquentés.



Le repas pris en commun a été apprécié de tous



La retraite aux lampions emmenée par la société musicale de Sully a traversé le camping



L'apéritif offert par la municipalité et animé par les Zicos de Dampierre en Burly



Stand tir à la carabine



Les brandons

« St Père d'antan » : Le bourg et les inondations

Ce texte est tiré de l'étude sur « la reconstruction de Saint Père sur Loire » menée par Amayranni Zarate Altamirano parallèlement à celle menée par Mme Christel Palant-Frapier sur la reconstruction de Sully sur Loire. Le texte complet de cette étude sera à votre disposition en Mairie. De plus pendant tout l'été (10 juillet à fin septembre) une exposition est organisée à l'espace culturel de l'église Saint Germain. N'hésitez pas à vous y rendre nombreux.

Pour mieux comprendre les événements historiques, politiques et sociaux survenus à Saint-Père-sur-Loire après les catastrophes et les traumatismes de la Seconde Guerre mondiale, il convient de revenir sur l'histoire de la commune un siècle auparavant. Commencer notre étude par l'analyse des anciens modes de vies ainsi que des activités primaires des habitants, dès la deuxième moitié du XIXème, nous permet de mieux saisir le caractère historique et urbain de la ville avant les destructions de 1940 tout en restant dans la période contemporaine de l'histoire de l'architecture. La Loire constitue pour le paysage et le développement de l'ensemble des villes qu'elle dessert, un élément qui va dicter la façon de vivre des habitants depuis les temps anciens. La population de Saint-Père au début du XIXème siècle, se dédie principalement aux activités liées à la présence du fleuve, notamment des activités portuaires comme la pêche et le commerce, ainsi que l'agriculture. Dans le lit de la Loire, en contrebas de la levée, se situe l'endroit nommé le « bourg »



Fig. 2

[Fig. 2 et 3] dont l'emplacement et les propriétés du sol suscitent l'intérêt des habitants et des mariniers qui viennent s'installer par sa proximité avec le fleuve, permettant ainsi le développement d'une importante activité portuaire et commerciale dans la zone. Cette partie du village, au XIXème siècle, est désormais le point central de l'agglomération, comportant le port ainsi que la plupart des maisons existantes dans l'ensemble la commune : notamment deux auberges [Fig. 4] près de la tête de pont, ainsi qu'un café [Fig. 5 et 6] fréquenté par les Saint-Pérois, les mariniers et les habitants voisins venant de Sully ; l'église communale, le presbytère et des ter-



Fig. 3

rains destinés à l'élevage des animaux du côté gauche du pont. Malgré les avantages économiques et topographiques que le secteur du bourg représente pour les habitants, l'arrivée des grandes crues de 1846, 1856, 1866, provoque le déséquilibre du terrain ainsi

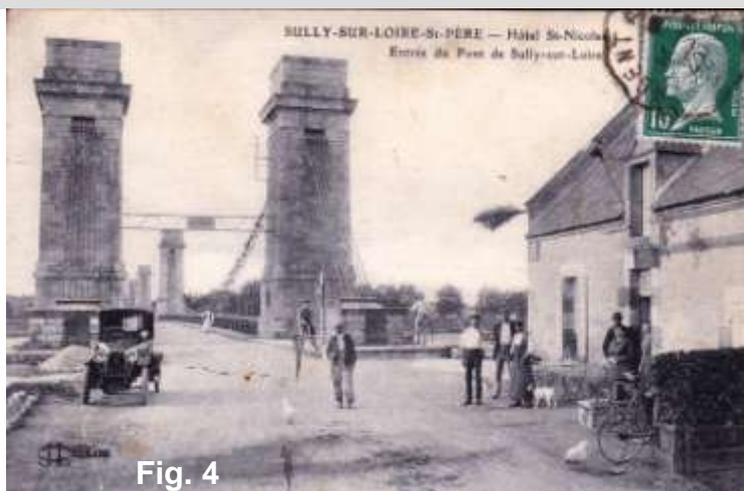


Fig. 4

que le ravage d'une partie du pont et des nombreuses pertes matérielles. C'est en 1868 que les Ponts-et-Chaussées prennent en main le problème et entreprennent des travaux pour l'édification de levées, qui occasionnent un dénivellement du sol du bourg qui reste cinq mètres au-dessous du reste du village. Cette mesure destinée à protéger la commune de futures catastrophes, n'évite pas que la grande crue de 1872 submerge de cinq mètres le bourg, ce qui oblige la commune à faire appel une nouvelle fois à l'aide financière de l'État.

Les dommages provoqués par les inondations, le risque constant de nouvelles crues ainsi que le début de l'ère industrielle dans le village marquée par l'arrivée de la locomotive dans les années 1880 poussent une partie de la population à s'installer au-delà du bourg. Ainsi le changement de secteur d'activité et le déplacement des terrains d'exploitation suscitent une modification dans l'organisation urbaine de Saint-Père.



Fig. 5



Fig. 6



SAINT PÈRE ^{Sur Loire}

Dimanche 27 septembre

VIDE GRENIERS

2€ le mètre

Réserve aux particuliers
Emplacement donné au fur et à mesure des arrivées

Sur place (7h à 18h)
Inscriptions
Buvette - restauration

BORD. DE LOIRE

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Saint Père sur Loire

Potirando

Organisée par les associations Saint Père en Fête et L'Association Multi-Sport St Père

Dimanche 4 oct. 2015

Rendez-vous : Salle Polyvalente

3 CIRCUITS

8h00	18 km	4€
9h00	12 km	3€
10h00	7 km	2€

Résistance et ravitaillement
Dégustation de soupe de potirons
+ recettes surprises

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR

4ETS DECEMBRE 2015

Le 05 décembre aura lieu dans la commune le 7^{ème} SAINTPÈR'ATHLON. Les premières idées commencent à émerger et donc, en ce qui concerne le repas du samedi, soir il a été prévu une choucroute. Comme d'habitude tous les bénéfices seront reversés à l'A.F.M. Toutes les associations municipales seront, nous l'espérons, parties prenantes. Nous avons dit choucroute pour le repas, il va de soi qu'une bonne bière pour l'accompagner serait judicieux.



Cette bière blonde légère (5°), « La Sainpéroise », sera brassée à Vitry aux Loges et vendue en bouteille de 75cl (c'est plus convivial qu'une simple canette) au prix de 6€ ou par carton de 6 bouteilles au prix de 35€ à partir du 4 octobre (jour de la Potirando)

À la découverte de St Père



Où se trouve cette manivelle ?



Réponse du PSP 21:

Nouveau panneau de rassemblement en cas d'incident dans l'école

Réponse dans le prochain numéro



Le conseil municipal du 26/03/2015 :

APPROBATION DES COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT AVEC AFFECTATION DES RESULTATS

Soit un excédent d'investissement de clôture de 228 618,16 €

Soit un excédent de fonctionnement de clôture de 38 447,17 €

Le Conseil Municipal décide, à la majorité (par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE), d'approuver le compte administratif 2014 du Maire ainsi que le compte de gestion 2014 du Receveur Municipal de SULLY SUR LOIRE établi par M. Gérard MOREAU, visé et certifié conforme qui n'appelle ni observation, ni réserve et de maintenir l'excédent d'exploitation en exploitation et de l'affecter en réserves au Budget Primitif 2015.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité (13 voix POUR et 2 voix CONTRE), le budget primitif 2015 du Service de l'Assainissement, détaillé en Commission Générale, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section de fonctionnement : 151 916,86 €
Section d'investissement : 282 414,18 €.

APPROBATION DES COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA COMMUNE AVEC AFFECTATION DES RESULTATS

Soit un excédent de fonctionnement de clôture de 278 093,93 €

Soit un excédent d'investissement de clôture de 148 254,35 €

Le Conseil Municipal décide, à la majorité (par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE), d'approuver le compte administratif 2014 du Maire ainsi que le compte de gestion 2014 du Receveur Municipal de SULLY SUR LOIRE établi par Monsieur Gérard MOREAU, visé et certifié conforme qui n'appelle ni observation, ni réserve et de prélever la somme de 70 000,00 € sur l'excédent de fonctionnement pour l'affecter en investissement à l'article R1068 du Budget Primitif 2015.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2015

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015, soit :

Taxe Habitation : 15,67 %
Foncier Bâti : 11,77 %
Foncier non Bâti : 39,13 %

pour un produit fiscal attendu de 366 550 €.

PARTICIPATIONS 2015 AUX FONDS D'AIDE AUX JEUNES ET FONDS UNIFIE LOGEMENT

Le Conseil Municipal vote, pour l'année 2015, sa participation au financement des :

- Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) à hauteur de 0,11 € / habitant, soit 110,99 €,
- Fonds Unifié Logement (FUL) à hauteur de 0,77 € / habitant, soit 776,93 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité (13 voix POUR et 2 voix CONTRE), le budget primitif 2015 de la Commune, détaillé en Commission Générale, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section de fonctionnement : 892 805,63 €
Section d'investissement : 324 181,22 €.

AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE SUR LA RD 948 POUR DESSERVIR LA ZONE COMMERCIALE DE SUPER U

PROPOSITION DE CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT DU LOIRET ET LA COMMUNE POUR LA GESTION ET L'ENTRETIEN ULTERIEUR DES PARTIES D'OUVRAGES

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de gestion et d'entretien ultérieur des parties d'ouvrages relative à l'aménagement d'un carrefour giratoire sur la Route Départementale 948 pour desservir la zone commerciale de SUPER U et autorise Monsieur le Maire à la revêtir de sa signature ainsi que toutes pièces y afférentes.

REALISATION DE L'INVENTAIRE COMMUNAL DES ZONES HUMIDES : CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Le Conseil Municipal décide de créer un groupe de travail qui sera chargé du suivi et de la mise en œuvre de l'inventaire des zones humides sur le territoire de la Commune.

MOTION DE SOUTIEN POUR L'IMPLANTATION D'UN LYCEE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter une motion en faveur du projet d'implantation d'un lycée dans le bassin de vie des villes de Sully-sur-Loire - Châteauneuf-sur-Loire.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur FOULON fait un compte rendu du rapport de l'étude de programmation pour l'aménagement et la valorisation du Vieux Bourg et des Bords de Loire rédigé par Mme Clotilde LIOT.

Monsieur BRETON informe l'assemblée des prochaines étapes et différentes approches relatives à l'étude pour la mise en place d'une nouvelle tarification des ordures ménagères.

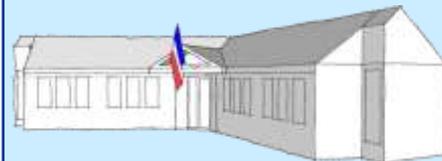
Monsieur FOULON informe l'assemblée qu'il a déposé un recours pour la récupération des sommes indument prélevées par l'Etat au titre de la dotation forfaitaire de l'année 2012.

Monsieur BRETON informe le Conseil Municipal que des chicanes seront installées dans la Rue des Vignes afin de sécuriser cette voie.

Monsieur TELLIER sollicite l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la création d'une commission achats et travaux.

Monsieur TELLIER demande qu'une subvention soit demandée à la Communauté de Communes du Sullias pour la rénovation de l'éclairage public.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84

Fax : 02.38.36.53.67

saintperesurloire@wanadoo.fr

www.saintperesurloire.fr

SICTOM



Afin d'étudier la possibilité de mettre en place une tarification incitative, une consultation publique destinée à l'information des usagers et à recueillir leurs observations se tiendra en Mairie au cours des mois de juillet à septembre, (le dossier et le registre d'observations se trouveront en salle de conseil).

Monsieur BRETON, Denis, délégué au SICTOM pour la commune et sa suppléante, Madame ZUSATZ Christelle, assureront une réunion chaque lundi de 14 à 16 heures en salle de Conseil de la Mairie pour vous expliquer la dé-

marche et si vous le souhaitez, vous calculer le coût de votre future taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Pendant ces deux heures d'échanges, nous souhaitons vous apporter le maximum d'informations et répondre à toutes vos questions concernant ce service.

Première réunion le lundi 20 juillet à 14 heures, n'oubliez pas de vous munir de votre feuille d'impôts fonciers 2014 (éventuellement celle de 2015 pour ceux qui l'auraient déjà reçue), document indispensable pour calculer votre propre taxe.

Agenda

19 juillet

02 août

09 août

30 août

04 septembre

11 septembre

27 septembre

04 octobre

09 octobre

21 octobre

15 novembre

05 décembre

La Guinguette

La Guinguette

La Guinguette

Le Balto

Amicale

Mairie

St Père en Fête

AMS+ SPEF

St Père en Fête

La Guinguette

Mairie

Toutes Associations

Guinguette

Guinguette

Guinguette

Concours de pétanque (en doublette)

Assemblée Générale

Accueil des nouveaux arrivants

Vide Grenier (Vieux bourg)

Potirando

Assemblée Générale

Assemblée Générale

Fête des Classes « 5 »

SaintPè'athlon

